



Téléphone 03 44 81 42 58
Télécopie 03 44 81 06 68
Email :
mairie.le-vauroux@wanadoo.fr

Agglo du Beauvaisis
Madame Magali FROSSARD
48 rue Desgroux
BP 90508
60005 Beauvais cedex

A Le Vauroux, le 14 septembre 2017

Madame,

Par courrier du 18 juillet 2017, en qualité de « Collectivités territoriales intéressées par le projet » sur l'étude d'impact jointe au dossier de création d'une zone d'aménagement concerté dite « Boulenger » sur la commune d'Auneuil en fin 2017, vous demandez notre avis.

Après consultation du CD-ROM joint à ce courrier, je suis favorable à la réhabilitation du site « Boulenger » qui donne une triste image de la commune d'Auneuil.

Par contre, la création de 300 nouveaux logements dans un espace aussi réduit, alors que la superficie du terrain disponible (11 hectares) me paraît incohérente.

La commune d'Auneuil se situe encore pour le moment dans un milieu rural et je pense qu'une partie de la population actuelle cherche encore un habitat autre que celui proposé dans les grandes villes pour avoir un peu de convivialité et d'espace.

Je constate qu'une grande partie de ce projet ne prend pas en compte ce désir en proposant des terrains de moins de 600 m², et des pavillons jumelés. Le système de vie actuel rend les gens de plus en plus agressifs et de moins en moins tolérants d'où des conflits de voisinage de plus en plus fréquents.

Pour mon avis personnel, je pense qu'une partie de ce grand terrain pouvait accueillir un habitat plus espacé avec des terrains de 700 à 1000 m² afin d'éviter une trop forte concentration de population dans un espace réduit.

Ne peut-on pas dans ce projet, proposer les 2 types d'habitat possible et recherché par la population actuelle ?

Il est vraiment dommage dans un milieu encore un peu rural de proposer le même habitat que la ville.

Dans un projet de 300 logements et avec un espace relativement important ne peut-on pas envisager la création d'un parc boisé avec des espaces jeux pour les enfants afin que les habitants trouvent un espace de rencontre et de détente et se sentent ainsi plus à la campagne que dans un bourg ?

Voici donc mon avis et mes remarques concernant ce projet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le maire,

Jean-Pierre ROUILLON

